

COMMUNIQUE DE PRESSE

De l'affaire Lactalis au retrait-rappel Buitoni Pour une alimentation sûre, il faut renforcer le service public !

Vendredi 18 mars 2022, l'enseigne Buitoni, membre du groupe Nestlé, annonçait procéder à un retrait-rappel préventif de toutes ses pizzas commercialisées sous la dénomination Fraich'Up.

En cause : des résultats non-conformes suite à des prélèvements effectués sur des pizzas de cette gamme. En effet, les analyses ont démontré la présence de bactéries Escherichia Coli dans les pâtes à pizza. Cette bactérie pouvant être à l'origine d'une infection grave – le Syndrome Hémolytique et Urémique – constatée chez une cinquantaine d'enfants depuis le début de l'année, et ayant conduit à deux décès selon Santé Publique France. Les investigations se poursuivent pour déterminer l'origine exacte des contaminations.

Les services de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes sont fortement mobilisés. Ainsi près de 6500 contrôles ont été effectués au cours du week-end par les agents de la DGCCRF. Le but de ces contrôles : vérifier l'effectivité des mesures prises par les professionnels de la distribution alimentaire. En effet, la mise en œuvre d'un retrait-rappel de produit implique de vérifier qu'une information claire est délivrée aux consommateurs·trices ainsi que le suivi du devenir des produits. On se souviendra à cet égard de l'affaire Lactalis, et des nombreux dysfonctionnements constatés à l'époque quant au retrait des produits concernés et des conséquences dramatiques de cette crise.

Les agent·es de la DGCCRF se sont à nouveau immédiatement mobilisé·es, faisant preuve une nouvelle fois d'un grand sens du service public, comme ils et elles le font toujours et constamment, notamment depuis octobre 2020 dans le cadre de la méga-alerte européenne relative à la contamination de denrées alimentaires par un produit phytosanitaire interdit, l'Oxyde d'éthylène (ETO), réalisant des dizaines de milliers d'actions de vérification (contrôles, investigations et prélèvements) dans ce cadre.

Pour autant, les effectifs ont très fortement diminué durant les quinze dernières années. Et cela continue, le 21 mars 2022 une nouvelle réunion de négociation sociale actait notamment la disparition du corps des catégories C dans notre administration. A l'heure actuelle, moins de 1800 enquêteurs et enquêtrices contrôlent l'ensemble des secteurs qui relèvent de la compétence de notre administration, dont seulement une partie en secteur alimentaire. Depuis l'affaire Lactalis en 2017, ce sont plus de 150 postes qui ont encore été détruits à la DGCCRF. Dans certains départements, seule une poignée d'agent pour contrôler le respect de près des 6000 textes législatifs et réglementaires ! Pire, dans le Lot, n'exerce qu'un seul agent enquêteur !

Les agent·es de la DGCCRF veillent sur les consommateurs·trices, mais qui veille sur la DGCCRF ? Une nouvelle fois, **Solidaires CCRF & SCL** le redit avec force, en particulier dans cette période électorale prompte au « fonctionnaire bashing », les services publics doivent être renforcés !

Pour la DGCCRF en particulier, **Solidaires CCRF & SCL** exige un programme massif de recrutement, l'arrêt des réformes territoriales qui démantèlent nos services, le maintien des toutes les structures départementales et leur sortie des directions départementales interministérielles, qui placent les agent·es sous la coupe des préfets.